



# INSCRIPTIONS SCOLAIRES

## ANNEE 2020/2021

Les inscriptions à l'école élémentaire ([CP et nouveaux élèves](#)) et à l'école maternelle ([nés en 2017 et nouveaux élèves](#)) sont ouvertes.

**PREMIERE ETAPE** : L'INSCRIPTION à la Mairie (par mail, voie postale ou sur rendez-vous ([periscolaire@dingystclair.fr](mailto:periscolaire@dingystclair.fr) – Tel 04 50 02 19 03)

**Du lundi 18 mai 2020 au vendredi 29 mai 2020 inclus**

➤ Merci de remplir et de transmettre à la Mairie les documents suivants :

1. **La fiche d'inscription sur la liste scolaire** dûment complétée (disponible sur le site internet de la mairie [www.dingystclair.fr](http://www.dingystclair.fr) ou sur demande à l'adresse suivante : [periscolaire@dingystclair.fr](mailto:periscolaire@dingystclair.fr))
2. **Une photocopie de votre livret de famille**
3. **Un certificat de radiation de l'établissement d'origine** uniquement pour les enfants provenant d'une école extérieure
4. En cas de divorce : **un extrait du jugement**

**DEUXIEME ETAPE** : L'ADMISSION, elle se fera auprès du directeur de l'école maternelle et/ou de la directrice de l'école élémentaire.

### **ECOLE MATERNELLE**

Le jeudi 4 juin 2020 de 08h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00, merci de prendre rendez-vous :  
[ce.0741428a@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0741428a@ac-grenoble.fr)

Renseignements : 04 50 02 08 17 - M. Olivier TOMASI

### **ECOLE ELEMENTAIRE**

Le jeudi 4 juin de 8h00 à 18h00, merci de prendre rendez-vous :  
[ce.0740441C@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0740441C@ac-grenoble.fr)

Renseignements : 04 50 02 17 87 Mme Roxane CECEILLE

✚ Les parents devront se munir du carnet de santé de l'enfant